

Madame Marie Andrée Bouchard
235 Rue La jeunesse
Chicoutimi, QC G7G 2T5
Le 25 novembre 2016

Par dépôt électronique

Me Véronique Dubois

Secrétaire Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec H4Z 1A2

OBJET : Observations et commentaires relatifs au dossier: R -3964-2016 - Alternative possible aux compteurs intelligents

Madame,

J'ai récemment été informée que, jeudi prochain le 1er décembre 2016, l'avocat du RAPLIQ, celui de l'AQLPA et celui d'Hydro-Québec vont présenter leurs plaidoyers respectifs au sujet d'une importante requête de ne pas laisser Hydro-Québec détruire les 181 500 compteurs électromécaniques qu'il détiendrait encore en entrepôt.

En tant que personne électro-sensible et propriétaire m'opposant aux nouveaux compteurs, ayant conservé mon compteur électromécanique, l'initiative du RAPLIQ et de l'AQLPA visant à maintenir une alternative aux compteurs intelligents soit le compteur électromécanique pour les clients comme moi, (dont le compteur serait installé sur les murs de ma chambre à coucher), devient une nécessité.

De plus, le RAPLIQ et l'AQLPA indiquent qu'ils entendent démontrer que le compteur électromécanique est offert en option de retrait aux États-Unis, ce qui n'était pas le cas en 2012-2014. Je revendiquerais donc ici ce droit de conserver mon compteur électromécanique, comme mes voisins du Sud et en accord avec la Charte des droits et libertés.

Il m'apparaît donc important que la Régie ne laisse pas Hydro-Québec démanteler ces 181 500 compteurs électromécaniques si précieux dans la possibilité d'un second choix et en plus, encore disponibles.

Aussi j'exigerais que cette lettre soit ajoutée aux observations en lien avec le Dossier R-3964-2016.

Veillez agréer, Madame Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

Marie Andrée Bouchard